



Plus de 30 ans d'expertise dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le groupe d'experts Propriété intellectuelle œuvre depuis plus de 30 ans en faveur de l'économie et de la protection de la propriété intellectuelle. Cette année encore, il a examiné des thèmes d'actualité lors de sa séance estivale.

La protection de la propriété intellectuelle est décisive pour la Suisse et son économie. Cette protection solide et reconnue permet de garantir des innovations créatives et techniques et leur valorisation commerciale. La Suisse occupe la première place du Global Innovation Index 2023 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), comme elle le fait depuis des années. De même, l'Office européen des brevets a annoncé avoir reçu en 2022 le plus grand nombre de demandes de brevet de la part de la Suisse, proportionnellement au nombre d'habitants. Cela montre l'importance de la capacité d'innovation suisse et de la protection de la propriété intellectuelle en Suisse.

Un groupe d'experts dédié à la propriété intellectuelle

Le groupe d'experts Propriété intellectuelle (EGIP) d'economiesuisse joue un rôle décisif pour la représentation des intérêts de l'économie dans ce domaine. Ce groupe s'engage depuis des années en faveur du renforcement et du développement de la protection de la propriété intellectuelle en Suisse. Issus des secteurs les plus divers, ses membres sont très engagés et apprécient la valeur ajoutée d'une vision économique globale des thèmes traités. Des échanges

réguliers avec les autorités constituent une part importante de leur travail. Au fil des ans, l'EGIP a participé de manière déterminante à d'importants projets législatifs, tels que l'introduction du droit sur des designs, la création du Tribunal fédéral des brevets, la législation sur la Swissness et la révision des législations sur le droit d'auteur et les brevets.

Séance estivale

Depuis 1988, l'EGIP se réunit chaque année pour une séance estivale de deux jours. Au-delà d'un ordre du jour conséquent, le programme de ces séances comprend des intervenants externes, un dîner commun et la visite d'une entreprise. Cette année, c'est la Fédération de l'industrie horlogère suisse à Bienne et OMEGA, son membre, qui ont accueilli le groupe d'experts. La protection de la propriété intellectuelle revêt une importance particulière pour l'industrie horlogère. Ses produits de qualité attirent des faussaires du monde entier. Selon une étude de l'OCDE de 2018, la contrefaçon de montres suisses causerait des dommages estimés à 3,35 milliards de francs au total.

La séance estivale 2024 était la dernière sous la longue présidence de Peter Thomsen. Celui-ci a été chaleureusement remercié pour son engagement remarquable en faveur de la protection de la propriété intellectuelle en Suisse.